

## ACTIVITÉ BÉBÉ NAGEUR / JARDIN AQUATIQUE 2018/2019

**OBJECTIF : Familiariser l'enfant avec le monde aquatique**

### IDENTIFICATION DE L'ENFANT :

m  f

NOM DE FAMILLE : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Date rappel DT polio : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

### IDENTIFICATION DU PARENT :

NOM DE FAMILLE (père / mère) : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

☎ domicile : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ ☎ portable : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident : .....

☎ fixe ou portable : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

J'autorise Glisséo à m'envoyer du courrier électronique pour recevoir des informations pratiques :  oui  non

✉ Adresse courriel : ..... @ .....

> merci d'écrire bien lisiblement.

### CHOIX DE L'ACTIVITÉ (voir page 2) :

**Abonnement 5 séances Bébé Nageur** (6 mois / 3 ans) : 25,00€\*

**Abonnement 5 séances Jardin Aquatique** (4 ans / 6 ans) : 25,00€\*

\* Tarif 2019

Jour d'activité\*\* : **le samedi de 9h30 à 11h45**

Jour d'activité\*\* : **le samedi de 9h30 à 11h45**

\*\* Sous réserve de la disponibilité des bassins.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, .....

certifie : - avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'organisation et déclare y souscrire sans réserve,

- autorise Glisséo à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence,

- être en possession d'une assurance en responsabilité civile couvrant l'activité sportive.

**Une entrée donne accès à l'enfant et à deux adultes maximum. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.**

**En cas de désistement ou pour toute interruption d'un abonnement, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni report. VOIR LE RÈGLEMENT (voir page 2).**

Fait à : ..... Le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**Signature obligatoire** (précédé de la mention « lu et approuvé »)

### CADRE RÉSERVÉ A GLISSEO

Date réception inscription : ___ / ___ / ___		Chargé d'accueil : .....			
Commentaire : .....					
1er paiement		2ème paiement		3ème paiement	
Date :	___ / ___ / ___	Date :	___ / ___ / ___	Date :	___ / ___ / ___
Mode :	.....	Mode :	.....	Mode :	.....
Montant :	____. ____ €	Montant :	____. ____ €	Montant :	____. ____ €
Chargé d'accueil :	.....	Chargé d'accueil :	.....	Chargé d'accueil :	.....

L'ensemble des données collectées ci-dessus font l'objet d'un traitement informatisé.

Conformément aux obligations du RGPD, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant qui peut s'exercer par téléphone ou par courrier à : Glisséo avenue Anatole Manceau 49300 Cholet en indiquant nom, prénom et adresse.

Dans le cadre de la mise en place progressive de cette nouvelle loi, Cholet Sports Loisirs vous apportera plus de précisions avant la fin de l'année 2018.

Jour	Samedi	
Créneau horaire	Bébé nageur (de 6 mois à 3 ans) 09h30-11h45	Jardin aquatique (de 4 ans à 6 ans) 09h30-11h45

## RÈGLEMENT DE L'ACTIVITÉ BÉBÉ NAGEUR/JARDIN AQUATIQUE

Les inscriptions aux cours s'effectuent par saison sportive de septembre à juin de l'année suivante.

Chaque demande d'inscription sera classée par date d'arrivée. Les périodes d'inscription sont disponibles à l'accueil de Glisséo.

Les abonnements bébés nageurs / jardin aquatique ont une date de validité de septembre à juin de la saison en cours. Aucun report, ni prolongation et ni remboursement ne seront possibles. Toutes les cartes sont remises à 0 au 30 juin de la saison en cours.

Pour tout nouvel abonnement, le client sera redevable de 2,50 € pour tout achat ou remplacement d'une carte à puce (tarif 2018)

Avant chaque cours, l'abonné devra signaler sa présence à l'accueil et prendre un bracelet qui devra être rendu à la fin de chaque cours à l'accueil.

En cas de désistement ou pour toute interruption d'un abonnement, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni report.

Pas de cours pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les vidanges techniques.  
(dates indiquées sur le calendrier distribué à l'inscription)

Glisséo accepte les moyens de paiement suivants : espèces, chèques, cartes bancaires, coupons sport et chèques vacances.

Les inscriptions peuvent s'effectuer aux jours d'ouverture à l'accueil de Glisséo, à l'exception du dimanche. Pendant les vacances scolaires, les caisses sont dédiées en priorité aux clients des séances publiques (**se présenter de préférence après 16h pour les inscriptions**).

Les utilisateurs sont priés de se conformer au règlement intérieur de Glisséo affiché dans le hall d'accueil.

La fiche d'inscription à l'activité choisie et le règlement intérieur constituent le seul cadre des relations juridiques entre le client et Glisséo.